

**CARTE NATIONALE
D'IDENTITÉ**

MAJEUR

Pièces à fournir selon votre situation : **TOUT EN ORIGINAL + PHOTOCOPIES**

Photos d'identité récentes non découpées (- de 6 mois) en couleur aux normes administratives : (fond uni bleu clair ou gris clair, le fond blanc est interdit), tête nue (pas de chapeau, casquette, pince, barrette, chouchou, perles etc) cheveux derrière les oreilles et dans le dos ,front et haut du corps bien dégagé (pas de col montant , vêtement à capuche, écharpe) haut de préférence clair, **sans lunettes**

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

(facture ou échéancier EDF/GDF, Téléphone ou dernier avis d'imposition)

Pour une première demande ou CNI périmée de plus de 5 ans ou Perte/Vol :

Passeport en cours de validité + photocopie ou

Copie intégrale de l'**acte de naissance** datée de moins de 3 mois si la commune de naissance n'est pas dématérialisée

Pour un renouvellement : **ancienne CNI + photocopie recto verso**

Pour les femmes veuves : **livret de famille**

Si changement de nom suite à mariage : **acte mariage – de 3 mois**

Pour les femmes divorcées ayant gardé leur nom d'épouse : **jugement de divorce indiquant l'autorisation**

Pour les administré(e)s nouvellement naturalisé(e)s :
décret de naturalisation

Majeur sous tutelle : jugement de tutelle et présence du tuteur ou attestation autorisation établissement de la cni + copie CNI du tuteur

Si vous êtes hébergé(e) :

CNI de l'hébergeant (originale ou photocopie recto-verso, pas de photo), justificatif de domicile de moins de 3 mois et attestation d'hébergement indiquant que vous habitez à cette adresse depuis plus de 3 mois

Perte de la CNI : déclaration à la mairie + 25 € en timbres fiscaux

Vol de la CNI : déclaration à la gendarmerie + 25 € en timbres fiscaux

⇒ Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents

Pré-demande à rapporter le jour du RDV : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Sur rendez-vous : <https://www.rdv360.com/mairie-de-la-ferte-gaucher>